

À L'ATTENTION DES FAMILLES
PERMANENCES CANTINE DE L'ETE 2023 LES MATINS
POUR LES DOSSIERS D'INSCRIPTION POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

Du 5 juin Au 13 juillet inclus	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
	9h00-11h30	9h00-11h30	9h00-11h30	9h00-11h30	9h00-11h30
Du 5 juin au 13 juillet inclus	Les après-midis sur RENDEZ-VOUS UNIQUEMENT				

A NOTER

Nous vous rappelons que ces permanences valent **pour toutes les familles souhaitant inscrire leur(s) enfant(s) au service de restauration scolaire (nouvelles inscriptions, familles qui réservaient précédemment aux permanences comme en ligne).**

Les dossiers d'inscription pour l'année 2023-2024 sont disponibles à compter du 30 mai 2023, à l'accueil de la mairie et en téléchargement sur le site de la ville <https://ville-elne.fr/fr/> onglet : « **ELNE VIVRE ENSEMBLE** » choix : « **enfance et périscolaire** ».

Pour un retour impératif des dossiers à l'accueil de la mairie **entre le 5 juin et le 13 juillet 2023.**

Nous vous remercions de vous présenter à la mairie, muni du dossier **complet**.
Le paiement se fait au moment du dépôt du dossier.

Les familles déjà en prélèvement doivent déposer elles aussi leur(s) dossier(s) aux mêmes dates que les autres familles mais dans la boîte à lettres rue du Marché ou à l'accueil de la mairie, sans passer par le bureau de la cantine.

EXCEPTIONNELLEMENT

Pour un dépôt l'après-midi durant cette période, le rendez-vous est à demander **en priorité par mail** à affairescolaires@ville-elne.com ou par téléphone : 04 68 37 38 39 (service Accueil) ou 04 68 37 38 34.

Merci cependant de privilégier la permanence du matin car les rendez-vous seront restreints et attribués en fonction des disponibilités du service des Affaires Scolaires.